

Préambule - Absence de Ligue

Les coureurs adhérents des clubs ne disposant pas d'une ligue de rattachement ont la possibilité de se qualifier sur un championnat d'une ligue de leur zone d'appartenance préalablement fixé par l'ensemble des clubs de la région concernée. Ils devront répondre aux mêmes critères de qualification. Ils informeront l'organisateur de leur participation et lui demanderont d'adresser, en même temps que la liste de ses qualifiés, la liste des coureurs concernés.

Qualifications - quotas supplémentaires

Sur l'ensemble des courses annuelles sur critères de qualification (au total des 3 formats de courses), chaque ligue dispose à sa convenance, sur validation du président de ligue de :

- deux places qualificatives supplémentaires pour cas particuliers, pour les ligues jusqu'à 400 licenciés,
- une place supplémentaire par tranche ouverte de 400 licenciés.

- une qualification exceptionnelle peut être accordée par le DTN pour un encadrant des groupes France.

Pour chacune de manifestations suivantes Nationales qualificatives, Championnats de Ligue Longue distance, Moyenne distance et Sprint, un quota supplémentaire de 3 personnes maximum par manifestation pourra être accordé parmi les personnes de l'organisation y compris l'arbitre, le délégué, le contrôleur des circuits et le cartographe. Le formulaire correspondant à la mise en œuvre de ce quota « organisateurs » téléchargeable sur le site fédéral, sera envoyé au secrétariat fédéral, par l'arbitre fédéral pour une nationale qualificative et par le Président de Ligue pour les championnats de ligue. Le quota correspondant ne s'applique que pour le format de course (Longue distance, Moyenne distance ou sprint) au titre duquel le licencié était organisateur.

Ces qualifiés supplémentaires viendront compléter la liste des qualifiés respectant les critères de qualification et devront être envoyés dans le même délai de rigueur au secrétariat fédéral, pour une prise en compte effective.

Les coureurs dont la ligue n'aura pas transmis la liste pour la date indiquée ne seront pas qualifiés.

Le secrétariat fédéral publie la liste des qualifiés respectant les critères de qualification pour tous les licenciés et d'homologation pour les étrangers licenciés FFCO, ainsi que les qualifiés supplémentaires validés par le président de ligue.

Article 2.2 - Le Championnat de France Moyenne Distance

Sont qualifiés :

- les coureurs figurant sur la liste haut-niveau diffusée pour la saison en cours, dans la discipline CO à pied, dans leur catégorie de licence
- les 5 premiers Hommes et 5 premières Dames de chaque catégorie du Championnat de France de l'année précédente, même si leur catégorie a changé

- des Hommes et Dames issus des qualifications des championnats de ligue selon le quota calculé ainsi :

1 place par catégorie d'âge pour chaque ligue de moins de 400 licenciés et 2 places pour ceux de 401 licenciés et plus.

La commission Pratiques Sportives fixera les places restantes pour atteindre le total de 40 à la proportionnelle des orienteurs de 19 ans et + de chaque ligue ayant un CN de plus de 5000 points, des orienteuses de 19 ans et + ayant un CN de plus de 4000 points, et pour les jeunes de 11 à 18 ans, au vu des résultats lors des championnats de ligue Longue Distance, Moyenne Distance et Sprint de l'année précédente.

A l'issue du Championnat, la ligue devra faire parvenir au secrétariat fédéral le fichier csv de la course accompagné de la liste des qualifiés au plus tard 26 jours avant le championnat de France, terme de rigueur.

En cas de regroupement de championnats de ligues, charge à l'organisateur de faire parvenir les résultats aux ligues concernées.

QUOTAS PAR LIGUE

	DAMES		HOMMES		Total
	11/18 ans	19 ans et +	11/18 ans	19 ans et +	
	Nombre de qualifiés par catégorie				
	D12,D14,D16,D18	D20 à D80et+	H12,H14,H16,H18	H20 à H80et+	
Auvergne-Rhône-Alpes	5	5	5	5	160
Bourgogne-Franche-Comté	4	4	3	4	124
Bretagne	3	3	3	3	96
Centre	1	2	2	2	60
Grand Est	5	4	4	4	132
Hauts-de-France	4	4	4	4	128
Ile-de-France	4	4	4	4	128
Normandie	2	1	2	2	52
Nouvelle-Aquitaine	5	5	5	5	160
Occitanie	3	3	3	3	96
Pays-de-la-Loire	1	1	2	1	36
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	4	4	3	112

LISTES PROVISOIRES DES QUALIFIES 2018

13 février 2018

HAUT-NIVEAU

DAMES

Catégorie	Nom	Prémon	Club
D16	HEURTAUX	Ana	1408NM
D16	MOULET	Tifenn	2517BF
D16	VILLAR	Alix	6701GE
D16	LATASTE	Lucie	6804GE
D16	LESQUER	Romane	705AR
D16	BODY	Diane	7305AR
D18	CHAMPIGNY	Hélène	1307PZ
D18	PAULY	Lilou	1705NA
D18	CALANDRY	Cécile	7404AR
D18	TOUSSAINT	Perrine	7703IF
D18	THONIER	Fanny	7807IF
D20E	RUDKIEWICZ	Lucie	2508BF
D20E	CHATELAIN	Eloïse	2517BF
D20E	DUDOIGNON	Marine	2604AR
D20E	DUDOIGNON	Chloé	2605AR
D20E	LENOBLE	Lou	6208HF
D20E	VILLAR	Zoé	6701GE
D20E	HANAUER	Florence	6806GE
D20E	BASSET	Juliette	6911AR
D20E	PALCAU	Alina	7404AR
D21E	HABERKORN	Chloé	2105BF
D21E	FOLTZER	Cécile	2517BF
D21E	VERCELLOTTI	Léa	2517BF
D21E	BEAUVIR	Maëlle	3502BR
D21E	CHATAING	Amélie	4201AR
D21E	BASSET	Isia	6911AR
D21E	BEAUVISAGE	Lauriane	7807IF
D21E	POIROT	Delphine	8809GE

HOMMES

Catégorie	Nom	Prémon	Club
H16	HERITIER	Maël	42501AR
H16	DISCHER	Romain	5703GE
H16	RADONDY	Thomas	5907HF
H16	BASSET	Basile	6911AR
H18	WYMER	Kylian	2508BF
H18	GONET	Victor	2610AR
H18	VUITTON	Julien	6911AR
H18	ANDRIEUX	Quentin	7305AR
H18	BECAERT	Antoine	7404AR
H18	PANNIER	Axel	7807IF
H20E	ELIAS	Guilhem	1307PZ
H20E	LEDUC	Benjamin	1905NA
H20E	VERGNAUD	Alexandre	1905NA
H20E	HABERKORN	Guilhem	2105BF
H20E	MOULET	Quentin	2517BF
H20E	MASLIAH	Raphaël	2610AR
H20E	GENNARO	Mathis	3810AR
H20E	ROCHE	Maxime	3810AR
H20E	PERRIN	Mathieu	4201AR
H20E	ROUX	Fleury	4201AR
H20E	RADONDY	Théo	5907HF
H20E	TOUSSAINT	Tom	7703IF
H20E	VAXELAIRE	Hugo	8809GE
H21E	DELENNE	Adrien	1307PZ
H21E	COUPAT	Vincent	2517BF
H21E	CAPBERN	Loïc	3105OC
H21E	BLANC-TRANCHANT	Olivier	3913BF
H21E	GUEORGIOU	Thierry	4201AR
H21E	PERRIN	Arnaud	4201AR
H21E	RIO	Nicolas	4203AR
H21E	TRANCHAND	Frédéric	4203AR
H21E	MARTY	Loïc	4601CO
H21E	BASSET	Lucas	6911AR
H21E	RAUTURIER	Maxime	7807IF
H21E	RAUTURIER	Quentin	7807IF

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOYENNE DISTANCE 2017

DAMES

Catégorie	Nom	Prémon	Club
D12	MALARD	Yaëlle	0207HF
D12	BOUSSIER	Jade	2104BF
D12	WYMER	Alyssia	2508BF
D12	PANNIER	Lucile	7807IF
D12	GAUDION	Lucie	8404PZ
D14	PARIGOT	Lilou	2109BF
D14	COUPAT	Liv	2606AR
D14	NIGGLI	Alina	3913BF
D14	MAILLARD	Ilona	8404PZ
D16	NIGGLI	Natalja	3913BF
D16	DOTT	Léane	6806GE
D18	GASSNER	Jasmina	4201AR
D18	LABARRE	Maria	6205HF
D18	AUDEFRROY	Elsa	7703IF
D20E	DELENNE	Camilla	1307PZ
D20E	FOL	Loreline	3105OC
D21E	JURENIKOVA	Eva	1307PZ
D21E	ROCHE	Fanny	1905NA
D35	BOVERO	Severine	4201AR
D35	CHATELON	Lucile	4203AR
D35	KOTECKA	Michaela	5906HF
D35	IZARD	Aurelie	8105OC
D35	DODIN	Céline	8809GE
D40	MOULIERE	M-Helene	0207HF
D40	COUPAT	Laure	2606AR
D40	IMBERT	Adeline	2606AR
D40	THOURET	Anne	4203AR
D40	RODRIGUEZ	Delphine	4709NA
D45	COUPAT	Elisabeth	2606AR
D45	PERRIN	Odile	4201AR
D45	OLIVIER	Sandra	7716IF
D45	JANSSON	Jeanette	7807IF
D45	VARRON	Stephanie	9404IF
D50	MAES	Karine	5604BR
D50	MORLON	Marie	5702GE
D50	FIGUIERE	Valérie	7109BF
D50	PALCAU	Marie-Violaine	7404AR
D50	DECROIX	Veronique	7407AR
D55	GUINOT	Véronique	2108BF
D55	ROUX	Marie Françoise	4201AR
D55	OLIGO	Virginie	5609BR
D55	KORCHAK	Lena	6806GE
D55	PELLETIER	Genevieve	6911AR
D60	GATY	Daniele	4203AR
D60	BONNET	Christine	5402GE
D60	BOELLE	Catherine	6408NA
D60	PREVOST	Pascale	7707IF
D60	DELI	Francoise	8311PZ
D65	ANNE	Brigitte	0111AR
D65	RICHARD	Nicole	0207HF
D65	DEVILLE	Nelly	5402GE
D65	OUDIN	M-Reine	6804GE
D65	ROBERT	Martine	7004BF
D70 et +	THIEBAULT	Monique	3318NA
D70 et +	LAGOINET	Colette	4012NA
D70 et +	FEHLEN	Jacqueline	5407GE
D70 et +	NATALI	Annie	8105OC
D70 et +	JEANPIERRE	M-Therese	8809GE

HOMMES

Catégorie	Nom	Prémon	Club
H12	CHAMPIGNY	Olivier	1307PZ
H12	POULAIN	Armel	3319NA
H12	CHABANCE	Yann	4201AR
H12	CHATELON	Titouan	4203AR
H12	VANNIER	Ilian	7703IF
H14	BARROS-VALLET	Mathias	1307PZ
H14	PERRIN	Simon	4201AR
H14	ARONDEAU	Nathan	4203AR
H14	URVOAS	Cyprien	7807IF
H16	CHEVRIER	Thomas	5402GE
H18	LEDUC	Paul	1905NA
H18	LECONTELLEC	Jozef	2906BR
H18	WATRELOT	Luc	6205HF
H20E	ERBLAND	Pierre	9105IF
H21E	ADAMSKI	Philippe	5907HF
H35	CALANDOT	François	1403NM
H35	BASTIN	Michel	2508BF
H35	PARZYCH	Jean-Michel	3319NA
H35	CORMIER	Stéphane	3705CE
H35	PEYVEL	Benoit	7309AR
H40	DUPUY	Francis	1905NA
H40	PLAGNOL	Francois	2605AR
H40	PERRIN	Eric	4201AR
H40	BAUDSON	Jérôme	5906HF
H40	VANNIER	Fabrice	7703IF
H45	DUMORTIER	Stéphane	1905NA
H45	BEAUVIR	Yannick	3502BR
H45	TOUSSAINT	Stéphane	7703IF
H45	PANNIER	Pascal	7807IF
H45	RAICHON	Sebastien	8404PZ
H50	LASSALLE	Pascal	0111AR
H50	GROTE	Andreas	1403NM
H50	CLOUZEAU	Gilles	1601NA
H50	WYMER	Eddie	2508BF
H50	VILLAR	Christophe	6701GE
H55	KASTENSSON	Jens	0615PZ
H55	DELENNE	Pierre	1307PZ
H55	POULAIN	Joel	5909HF
H55	DENAIX	Michel	7309AR
H55	LALVEE	Jean-Charles	8903BF
H60	TENEDOS	Robert	1202OC
H60	FATH	Jean-Marie	5402GE
H60	POEDRAS	Daniel	5609BR
H60	VINCENT	Michel	6408NA
H60	CACHARD	Christian	6911AR
H65	DARTHIAIL	Jean-Paul	3308NA
H65	PARZYCH	Michel	3319NA
H65	DERMINE	Jean	3801AR
H65	DAYON	Pierre	4012NA
H65	CORDIER	Jacques	5702GE
H70 et +	RICHAUD	Alain	0615PZ
H70 et +	TAILLANDIER	Guy	0801GE
H70 et +	VENON	Gérard	2105BF
H70 et +	VUILLET	Christian	2105BF
H70 et +	BOUSSER	Etienne	5702GE